

# Municipalité de Pointe-aux-Outardes



# LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 28 mars 2014



# **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !**



**Prochaine réunion du conseil :**  
**14 avril 2014, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :

567-2203

Pompiers, ambulance, police : 911

Centre des loisirs : 567-2177

Site Internet :

[www.pointe-aux-outardes](http://www.pointe-aux-outardes)

Bibliothèque municipale

(lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des matières  
résiduelles de Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC :

567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

## **MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous,

Depuis le dernier Cacardeur, plusieurs événements ont touché notre municipalité.

Mais, je vais vous parler de nos dernières résolutions de la réunion du 17 mars dernier.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à David Tremblay-Ross de retour dans la brigade de pompiers volontaires et félicitation à Mme Guylaine Lévesque, finissante et diplômée 2013 par l'École nationale des pompiers du Québec pour avoir complété la formation « Pompier 1 ». (Voir plus loin.)

Pour continuer dans le secteur incendie, il y aura l'achat de 2 bunkers pour 2 pompiers car selon les normes, ces équipements ne doivent pas dépasser 10 ans. En terminant sur ce sujet, notre chef pompier assistera au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie qui se tiendra du 17 mai au 20 mai.

Également, Mme Dania Hovington, directrice générale, représentera la municipalité au congrès de l'Association des directeurs municipaux qui aura lieu du 11 au 13 juin 2014.

La Municipalité s'est inscrite à un autre programme, soit celui de l'économie en eau potable. Aussi, nous avons renouvelé le protocole d'entente avec le refuge animal Le Chapitou en 2014.

N'oubliez pas notre souper et soirée pour nos bénévoles qui aura lieu le 4 avril prochain avec la troupe Art'Scène et le 5 avril, représentation de la troupe pour toute la population.

En terminant, je vous souhaite un vrai printemps et ce, le plus vite possible.

André Lepage, maire

## **TAXES MUNICIPALES**

**NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.**

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

**DATES D'ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS DE TAXES : 20 MARS, 20 JUIN ET LE 20 SEPTEMBRE.**

**Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire**, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

### **→ FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL - CONGÉ DE PÂQUES**

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé les 18 et 21 avril 2014 pour le congé de Pâques. Bon congé à tous !

# AVIS

## Aux citoyens du secteur Baie-Saint-Ludger

Il y a déjà quelques années, soit en 2006, la Commission de toponymie remplaçait le nom du chemin de la Baie et officialisait cette voie de circulation comme étant « **Rue de Baie-Saint-Ludger** ». Cette information avait parue dans les bulletins municipaux, soit en janvier 2007 et en rappel dans celui du mois de février.

Donc, afin d'éviter des désagréments avec toutes les compagnies qui avaient déjà été avisées et avec lesquelles vous faites affaires (Vidéotron, Telus, Hydro-Québec, Postes Canada), nous vous demandons de mettre comme adresse : **Rue de Baie-Saint-Ludger, Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0.**

Donc, pour toute correspondance ou lors de vos appels téléphoniques auprès du service à la clientèle de ces compagnies, veuillez bien préciser votre nom de rue car, sinon, ils ne vous trouveront pas dans leurs registres et ne pourront vous desservir.

### OFFRE D'EMPLOI - ÉTUDIANTS

Pour la saison estivale 2014, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes embauchera deux (2) étudiant(e)s pour le poste suivant :

## **Animateur (trice) de terrain de jeux**

### **Critères d'admissibilité**

- Être résidant de la municipalité serait un atout
- Être âgé de 16 ans
- Avoir fréquenté un établissement scolaire à temps plein durant l'année 2013-2014 et être en mesure de faire preuve d'un retour aux études pour l'année 2014-2015
- Disponibilité pour les heures variables
- 40 heures semaine
- Posséder un permis de conduire serait un atout

Si tu réponds à ces critères et tu es intéressé (e) par cet emploi, fais parvenir ton curriculum vitae, **AVANT LE 14 MAI 2014**, à l'adresse suivante:

Municipalité de Pointe-aux-Outardes  
Emploi étudiant  
471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

## ***TRAVAUX PUBLICS***



### **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

## **SERVICE D'URBANISME**



### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.**

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

## **POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES**



### **BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

**Ramonnage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonnage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

## **Recrutement de pompiers volontaires - RAPPEL**

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faite-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier

## **Nomination : Pompière à temps partiel**

Le 13 février dernier, les finissants de 2013 de la formation « Pompier 1 » ont reçu leurs diplôme décerné par l'École nationale des pompiers du Québec. Lors de cette remise de diplôme qui avait lieu au centre de formation du service aux entreprises de la Commission scolaire de l'estuaire, Mme Guylaine Lévesque, pompière à temps partiel au service de sécurité incendie de Pointe-aux-Outardes, a été récompensée de ses efforts en recevant le diplôme confirmant la réussite du cours « Pompier 1 » lui permettant d'intervenir lors de situation d'urgence dans notre municipalité.

Les efforts à fournir ainsi que les sacrifices faits par Mme Lévesque pour compléter les apprentissages sont grands puisque la formation, plus de 300 heures, a été faite de fin de semaine, sans compter les lectures et pratiques pour se préparer aux examens. Ce geste prouve la volonté de nos pompiers de protéger leur communauté et d'aider leurs concitoyens.

En mon nom personnel et, au nom des pompiers du service de Sécurité incendie de Pointe-aux-Outardes, je t'adresse toutes mes félicitations et te remercie des efforts fournis pour la réussite de cette formation. Ta présence dans le service est précieuse. Encore une fois, Félicitation Guylaine.

Louis-Xavier Côté-Benoît, tpi  
Directeur et préventionniste



(Sur la photo : Louis-Xavier Côté-Benoît, directeur, Guylaine Lévesque, pompière, Richard Dallaire, chef de caserne, Éric Gosselin, instructeur, et Jean Sinclair, capitaine.)



## RAPPEL

La mission du Centre de bénévolat Manicouagan (CBM) se divise en quatre volets, dont l'un est le **soutien à la qualité de vie des aînés**. C'est par l'entremise des services aux individus, tel que le **service d'accompagnement** et le **programme Pair** que le CBM participe à l'amélioration de la qualité de vie et au maintien de l'autonomie des personnes vivant à domicile.

Le **Programme Pair** est un service d'appels automatisés qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leurs familles et leurs amis. Ce service est gratuit.

Le **service d'accompagnement** vise à offrir du soutien physique et du réconfort lors d'un déplacement vers les établissements de soins de santé aux personnes qui sont dans le besoin ou simplement pour aller faire des emplettes. Des coûts minimes s'appliquent à ce service.

Le service d'accompagnement et le programme Pair sont offerts dans toute la Manicouagan. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le CBM au 418 296-2686.

Centre de Bénévolat Manicouagan  
217A boul. LaSalle, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1S7  
Téléphone : 418 296-2686



POSTE MRC MANICOUAGAN  
DISTRICT DE LA CÔTE-NORD  
1010, rue Mingan  
Baie-Comeau (Québec) G5C 3C3  
Tél : (418) 294-1227 ou 589-3788



## Les situations d'abus

Plusieurs personnes vivent des situations d'abus et de négligence. Cela peut arriver à n'importe quel âge, quel que soit l'état civil (marié, veuf, etc.), les revenus ou le sexe.

Il est important de réagir dès les premiers signes d'abus.

### L'abus financier

Il n'est pas rare que les policiers aient à intervenir dans des situations difficiles, où des aînés se sont fait voler de l'argent.

Malheureusement, certaines personnes croient que les aînés sont vulnérables et essaient d'en profiter en abusant de leur générosité et de leur gentillesse.

Vous devez savoir que souvent, ce sont des gens proches de vous qui essaieront d'abuser financièrement de vous.

Voici donc quelques conseils qui pourraient vous éviter d'avoir des problèmes avec des gens malhonnêtes.

### Par rapport à votre domicile et aux services que vous achetez

- Ne gardez jamais d'importantes sommes d'argent chez vous : confiez vos avoirs à votre institution financière
- Si vous habitez un appartement, demandez à votre propriétaire d'inscrire les coûts et les services offerts pour votre logement dans votre bail
- Vous pouvez aussi faire préciser dans votre bail les coûts rattachés à une éventuelle perte d'autonomie
- Un propriétaire n'a pas le droit de vous obliger à lui remettre des chèques postdatés
- Soyez vigilant lorsque vous payez pour des services (par ex : infirmière à domicile, livraison de votre épicerie, entretien de votre terrain, réparations sur la maison, etc.) : certaines personnes exigent des sommes abusives, comparez les prix avant d'acheter

### Par rapport à vos enfants, à vos proches

- Si quelqu'un se montre trop insistant pour connaître les détails de votre testament, méfiez-vous : vous pouvez léguer vos biens à qui vous le voulez et personne n'a le droit de vous faire du chantage

- Un membre de votre famille n'a pas le droit de s'approprier un bien qui vous appartient sans votre consentement
- Vous n'êtes pas responsable des dettes de vos enfants : c'est à eux d'assumer leurs responsabilités
- Ne mandatez pas quelqu'un pour encaisser vos chèques : il est plus prudent d'avoir recours au mode de dépôt direct

### Par rapport aux paiements et à la signature de documents importants

- Ne donnez jamais de chèque en blanc à personne : inscrivez toujours le montant, même lorsqu'il s'agit d'un chèque pour quelqu'un en qui vous avez confiance
- Prenez toujours le temps de réfléchir avant de signer un document important, surtout si quelqu'un se montre insistant à votre égard
- Pour vos assurances, désignez un mandataire révocable pour avoir la possibilité de changer de personne si vous le souhaitez
- Même si vous êtes en parfaite santé, il est prudent de rédiger un mandat en cas d'incapacité et de désigner deux personnes : on ne sait jamais ce qui peut arriver
- Vous ne devriez pas avoir un seul compte bancaire : ainsi, lorsque vous avez à signer une procuration bancaire, vous ne donnez pas accès à toutes vos économies

Liens :

<http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/aines/la-surete-vous-conseille/situations-abus-aines.jsp>



## RAPPEL À TOUS NOS LECTEURS

Bonjour à tous les lecteurs.

La bibliothèque est toujours **ouverte le lundi soir, de 18 h 30 à 20 h**, à l'école Les Dunes. (Porte avant gauche). L'inscription est gratuite pour toute la population.

Le comité de la bibliothèque municipale



## CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités annuelles. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

**Également, le club vous invite à son déjeuner qui aura lieu le DIMANCHE 27 avril, de 8 h 30 h à 11 h 30, au CENTRE DES LOISIRS. Il sera suivi de l'assemblée générale annuelle.**

Au plaisir de vous rencontrer !

## MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Allo ! Ici la gang de la mdj ! Ces temps-ci ça bouge beaucoup. L'aide aux devoirs se poursuit, les cours d'informatique le lundi soir de 18 h à 21 h, c'est gratuit et c'est ouvert à tous.

Nous nous préparons pour les spectacles de Art'Scène les 4 et 5 avril. Vous n'avez pas vos billets pour le samedi 5 avril, ils en ont à la municipalité et le spectacle va être SUPER. Venez encourager les artistes de votre municipalité, plaisir garanti.

Il y a aussi une marche pacifique qui se prépare pour contrer la violence. Les jeunes de l'école les Dunes marcheront et vous êtes les bienvenus pour montrer que vous aussi vous êtes derrière eux et que vous êtes contre l'intimidation. Cette courte marche aura lieu le 25 avril à compter de 14 h 10 et le départ aura lieu à l'école.

Le comité de la Politique familiale municipale et MADA de Pointe-aux-Outardes, constitué d'élus municipaux, de parents, d'une représentante de la maison des jeunes Le SQUAT, du CSSSM, de la FADOQ et du service des loisirs, présentera une **4<sup>e</sup> partie d'improvisation le 25 avril prochain, à 19 h 30, au Centre des loisirs de Pointe aux-outardes situé au 493, chemin Principal**. Des jeunes de la Maison des jeunes, autant du primaire que du secondaire, feront un gros match d'impro avec la gang de la L.I.B.R.E. C'est ouvert à tous et c'est gratuit ! Nous aurons une mini cantine donc peut être vous prévoir des sous.

Cet été, nous serons ouverts pour une activité photos reportages. Les jeunes iront rencontrer différents travailleurs qui parleront de leur métier et les jeunes seront des journalistes et prendront des photos. Cela permettra de connaître les différents emplois que l'on retrouve dans la péninsule et à Baie-Comeau. Suite à cela, nous ferons une exposition de nos recherches et nous créerons aussi un document. Cet été, nous toucherons à l'art. Nous avons proposé un projet qui a été accepté. Donc, cet été, nos jeunes auront la chance de faire un jardin, d'avoir des ateliers de peinture avec une artiste peintre, d'apprendre à faire du tricot, de la couture, des bracelets, des foulards fait à la main, des ateliers de cuisine. Ça bouge et nous en sommes très contents! Au plaisir de vous voir !

La gang du S.Q.U.A.T

## CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN

Centre de santé et de services sociaux  
de Manicouagan

Veillez prendre note que *pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée*

## HORAIRE DU SERVICE

◆ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

- Prise de sang et soins infirmiers

**Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chuteaux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

***VOUS AVEZ REÇU  
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,  
LE CALENDRIER 2014 !!***

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**



### **MARS**

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

### **AVRIL**

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**Mardis : Ordures    Vendredis : Recyclage    Jeudis : Matières organiques**  
**En octobre**

**Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 20 & 21 avril**

**Pour les encombrants : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

2014-01

## LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS; MAINTENANT SUR APPEL



Baie-Comeau, le 31 janvier 2014. – La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) offre, dès maintenant, la collecte des gros rebuts sur appel à tous les résidents de la Manicouagan. Les citoyens bénéficieront de deux collectes d'encombrants non valorisables gratuites par an. Quant aux matières auxquelles il est possible de donner une deuxième vie, elles sont collectées gratuitement à l'année. Les Manicois désireux de se prévaloir du service doivent obligatoirement s'inscrire en composant le 418 589-4557.

Les encombrants non valorisables, tels les matelas, les sommiers, les meubles dont la structure est endommagée ou tous autres objets ayant atteint leur fin de vie utile seront ramassés sans frais à deux reprises durant l'année. Un montant de 75 \$ s'appliquera à toutes collectes supplémentaires. Précisons que ces matières sont acceptées gratuitement dans les écocentres de la région.

Les électroménagers, le mobilier, etc. en bon état et les métaux qui ont un potentiel de revente, entre autres, par le biais du magasin de réemploi Phase 2, pourront être collectés par le service porte-à-porte. Le tonnage sera alors comptabilisé à même celui enregistré aux écocentres, comprenant trois tonnes sans frais par résidence annuellement.

Le personnel de la RGMRM évaluera les objets ramassés afin de déterminer s'il s'agit d'encombrants valorisables ou non. Ils seront ensuite dirigés vers la bonne filière; soit le magasin de réemploi, les ateliers de mécanique et d'ébénisterie, l'écocentre ou en dernier recours, le lieu d'enfouissement.

« L'initiative répondra davantage aux besoins des citoyens, permettra un meilleur tri et traitement des résidus en plus de favoriser la recirculation d'un plus grand nombre d'objets », d'affirmer madame Nathalie Fournier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la RGMRM.

La collecte biannuelle sur le territoire, au printemps et à l'automne, avait été instaurée en 2011 et était réalisée jusqu'à lors par le Groupe Bouffard. Les dernières données compilées indiquent une diminution des tonnages amassés, soit 266,59 t en 2013 comparativement à 428,78 t en 2012, une réduction significative de 62 %.

« L'ouverture 7 jours sur 7 de l'écocentre du 800, avenue Léonard-E.-Schlemm à Baie-Comeau a réduit considérablement les quantités de matières recueillies en bordure de rue, ce qui rend possible la collecte sur appel », de conclure madame Fournier.

Rappelons que l'enlèvement des encombrants sert à se départir des déchets dont la dimension ou le poids ne permet pas de les déposer dans un bac roulant, tout en venant en aide à ceux et celles qui ne sont pas en mesure de les transporter jusqu'aux écocentres.

Les encombrants acceptés se traduisent principalement par du mobilier, des électroménagers, des petits appareils électriques, des métaux et certains matériaux de rénovation et de construction. Toutes les pièces doivent se manipuler à bras d'homme et ne peuvent excéder 25 kg.

La RGMRM tient à préciser qu'il s'agit d'un service réservé exclusivement aux particuliers.

- 30 -

Source :  
Isabelle Giasson  
Chargée de projets  
418 589-4557, poste 225

Information :  
Nathalie Fournier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
418 589-4557

# SERVICE DES LOISIRS



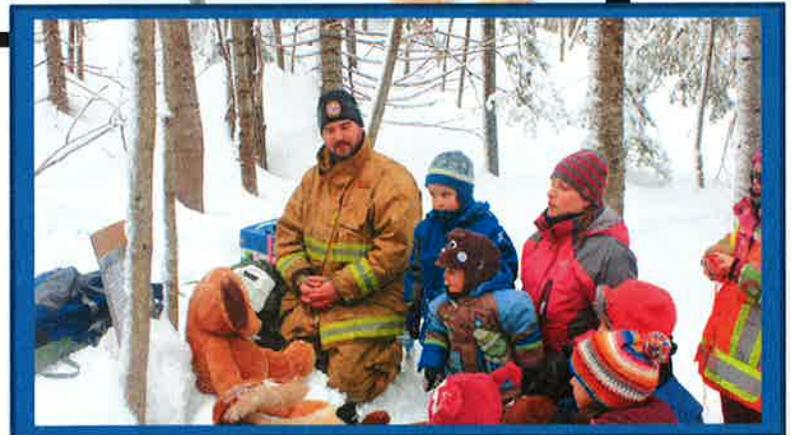
## Plaisirs d'hiver – En résumé

Le comité de la Politique familiale et MADA ainsi que le comité organisateur de la journée « Plaisirs d'hiver » remercient les membres de la FADOQ, les cuisinières de la soupe, les responsables des différentes activités pour leur implication. Le service de garderie tenu par la maison des Jeunes a été très apprécié.

Grâce à tous ces bénévoles, nous avons profité d'une merveilleuse journée remplie de rires et d'apprentissages, d'autant plus que Dame nature nous a été favorable.

Merci aussi à nos commanditaires SPI Sécurité, la ferme Dalpalou, les Haut-Mélèzes et Espace Côte Nord.

P.S. Léo et Coyotte remercient tous les sauveteurs d'un jour pour leurs bons soins. À l'année prochaine .....





**AlimentAction**  
La Manicouagan cuisine sa forme

217 A, Boul. La Salle  
Baie-Comeau G4Z 1S7  
T: 418 296-2686 poste 5  
F: 418-296-2766

Suivez nos aventures sur Facebook  
[www.cuisinetaforme.com](http://www.cuisinetaforme.com)



# PROJET : LES OUTARDES

Les cuisines collectives, c'est plus que de bons repas. Elles permettent de sortir de la maison, de faire des rencontres et de se faire des ami(e)s. C'est aussi l'occasion de partager et d'acquérir de nouvelles connaissances.



Je partage avec vous quelques commentaires recueillis au fil de nos rencontres :

- « Ça me fait sortir de chez moi et rencontrer de nouvelles personnes. »
- « Je m'alimente mieux depuis que je viens aux cuisines. »
- « Les repas sont faits d'avance et j'ai plus de temps pour mes enfants. »
- « Je vis seule, en groupe c'est motivant de cuisiner. »
- « Ça permet de cuisiner de bons repas et de faire des économies. »

La session de printemps débute en avril et se termine en juin.  
Nous avons encore de la place pour vous !

## SAMEDI DE CUISINER

Rencontres où adultes et enfants cuisinent dans la convivialité. Tous sont unanimes, c'est agréable de vivre cette activité !

Prochain atelier : samedi le 26 avril à 9 h.  
Confirmez votre présence auprès de Nathalie au numéro ci-dessous.

Vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à me contacter.  
Nathalie au 418 567-3009

# FÊTE DES BÉNÉVOLES avec la Troupe Art'Scène



N'oubliez pas notre fête des bénévoles qui aura lieu le  
vendredi 4 avril prochain, à compter de 17 h.  
Gratuit pour les bénévoles et 15 \$ pour les  
accompagnateurs.

Représentation du samedi 5 avril :  
Coût du billet 10 \$/adulte et 5 \$ pour les enfants âgés de  
moins de 10 ans. Faites vite !

Pour réservation : 418 567-2203.

N.B. Apportez vos consommations.